



*Crédit Photo E. Layani*

# Guide de bonnes pratiques pour une gestion durable de la haie méditerranéenne

<b>Introduction</b>	<b>p.2</b>
<b>Questions récurrentes</b>	<b>p.3</b>
<i>Quand intervenir sur ma haie ?</i>	<i>p.3</i>
<i>Qu'est ce qu'une haie fonctionnelle et durable en contexte méditerranéen ?</i>	<i>p.3</i>
<i>Ma haie prend trop de place, que faire ?</i>	<i>p.4</i>
<i>Ma haie est trop ou pas assez perméable au vent, que faire ?</i>	<i>p.7</i>
<i>Ma haie concurrence trop ma culture (exemple vigne), que faire ?</i>	<i>p.8</i>
<i>Ma haie est dépérissante ou morte, que faire ?</i>	<i>p.10</i>
<i>Ma haie attire les ravageurs de culture/bioagresseurs, que faire ?</i>	<i>p.11</i>
<i>Ma haie est envahie par d'autres végétaux (ronces, lianes...), que faire ?</i>	<i>p.12</i>
<i>J'ai envie de valoriser ma haie, que faire ?</i>	<i>p.14</i>
<i>Ma haie gêne pour l'écoulement des eaux, que faire ?</i>	<i>p.16</i>
<i>J'ai peur que ma haie favorise la propagation des incendies, que faire ?</i>	<i>p.18</i>
<b>Glossaire</b>	<b>p.19</b>
<b>Contacts des structures accompagnantes</b>	<b>p.23</b>

## Introduction

Ce guide aborde des préconisations techniques de gestion des haies (plantées ou spontanées) adaptées à la zone méditerranéenne et a pour ambition de répondre aux questions les plus fréquentes abordées sur le terrain. Ce guide est donc à destination de l'ensemble des gestionnaires de haies de la zone méditerranéenne (agriculteurs, collectivités, particuliers, prestataires, etc.). Un glossaire en fin de guide permettra de se référer aux termes techniques de la gestion des haies

La zone méditerranéenne est caractérisée par :

- Un **linéaire de haies relativement peu important** en comparaison des autres régions de France<sup>1</sup>. Mais à l'inverse une surface boisée, hors contexte agricole, très importante par rapport au reste de la France.<sup>2</sup>
- Une **croissance annuelle des haies relativement faible** en comparaison de la moyenne nationale due au ce contexte pédo-climatique.<sup>3</sup>
- Une **spécificité importante de la flore** et donc de la modalité de gestion.
- Une **sur-représentation d'exploitations agricoles avec des cultures permanentes** (viticulture, arboriculture) en comparaison des autres régions françaises avec une SAU très inférieure à la moyenne nationale (inférieure à 30 ha contre 69 ha au niveau national)<sup>4</sup>
- Des **risques naturels plus importants** que dans d'autres régions : risques incendies, épisodes cévenols, vitesse moyenne du vent importante.

Cet ensemble de particularités dresse un portrait dans lequel la haie n'est généralement pas perçue comme une source de valorisation économique : la culture de l'exploitation des haies n'est pas présente en région méditerranéenne. Bien souvent les haies sont perçues comme un atout pour la **régulation du microclimat des parcelles** (réduction de la vitesse du vent, ombrage, tampon de la température et de l'humidité etc.), comme un appui pour la **régulation hydrique en contexte agricole** et comme un **support au développement de la biodiversité**. A ces services agronomiques et écologiques s'ajoutent des arguments en lien avec la **valorisation des paysages** et de l'image des exploitations ainsi qu'une **augmentation du bien être au travail**.

Le **Label Haie**, initié en 2019 par Réseau Haies France, a pour ambition de répondre aux problématiques de dégradation des haies en favorisant l'émergence d'une gestion durable des haies. Ce dispositif encadre les bonnes pratiques de gestion des haies et leur valorisation par des filières éthiques, durables et locales. Le Label Haie repose sur deux cahiers des charges (gestion et distribution) disponibles sur le site : <https://labelhaie.fr/>.

*NB : Ce guide n'est pas le cahier des charges du Label Haie.*

1 [Carte de densité des haies en France métropolitaine \(source Dispositif national de suivi des bocages IGN/OFB\)](#)

2 [PROGRAMME RÉGIONAL DE LA FORET ET DU BOIS 2019-2029 de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)

3 [PROGRAMME RÉGIONAL DE LA FORET ET DU BOIS 2019-2029 de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)

4 [https://www.insee.fr/fr/outil-interactif/5367857/territoires/70\\_SAC/71\\_AGR](https://www.insee.fr/fr/outil-interactif/5367857/territoires/70_SAC/71_AGR)

## Questions récurrentes

**Avant d'intervenir sur ses haies le gestionnaire doit se poser la question « pourquoi intervenir ? »**. Il est nécessaire de **se défaire des idées reçues** : si l'entretien est requis pour l'usage et le maintien des surfaces agricoles, il n'est pas nécessaire pour le bien-être de l'arbre et de la haie (sauf cas particulier).

### Quand intervenir sur ma haie ?

D'une manière générale **les interventions devront avoir lieu durant une période de repos végétatif** : préférence période hivernale pour les caduques, fin d'hiver début de printemps pour les persistants (avant le démarrage végétatif).

Pour rappel **l'intervention sur les haies est réglementée dans chaque département**, avec une période d'interdiction d'intervention généralement entre le 15 mars et le 15 août nationalement (voir votre DDT(M) pour les spécificités départementales).

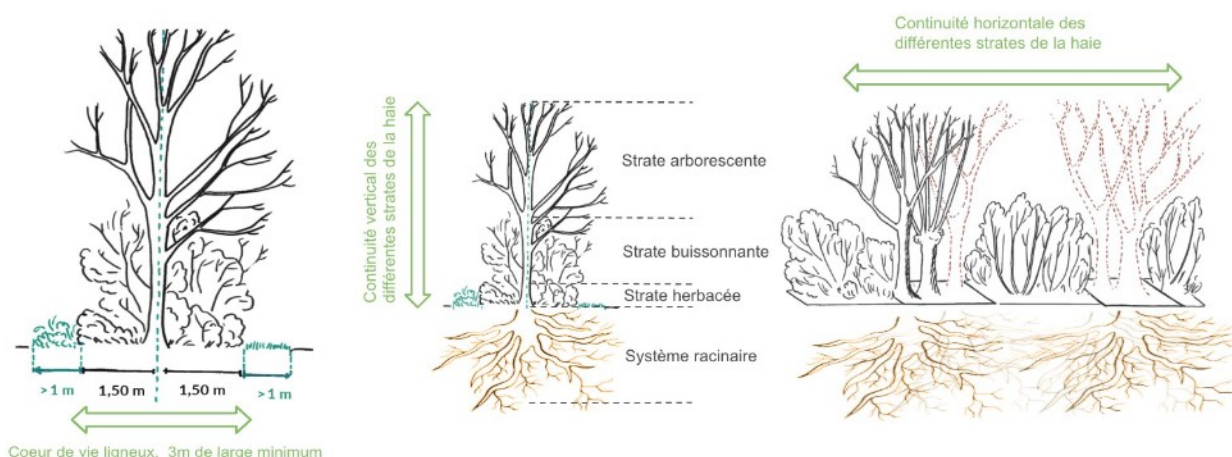
Avant toute intervention, en cas de doutes ou de questions techniques, n'hésitez pas à prendre contact avec un technicien départemental des structures spécialisées sur l'arbre hors forêt, membre de Réseau Haies Occitanie (contacts en fin de guide).

### Qu'est ce qu'une haie fonctionnelle et durable en contexte méditerranéen ?

Pour qu'une haie soit pérenne et se régénère naturellement, il lui faut **une emprise au sol (« cœur de vie ligneux ») d'un minimum de 3 m et une bande herbacée de 1 m de part et d'autre (ourlet herbeux)** qui pourra être fauchée annuellement (Figure 1).

Par ailleurs elle est caractérisée par :

- Différentes classes d'âges
- Diversité d'espèces végétales
- Continuité horizontale (pas de trouée dans le linéaire) et verticale (multi-strates) (Figure 2)
- Gestion adaptée pour ne pas la mettre en péril



Figures 1 et 2 : Dessins issus du Guide de préconisations de gestion durable des haies de l'Afac Agroforesteries<sup>5</sup>.

## Ma haie prend trop de place, que faire ?

**Constat :** ma haie gêne pour la mécanisation et /ou empiète sur la parcelle.

**Conseils pour prévenir cette situation :**

- Faire des tailles de formation sur les jeunes sujets (Figure 3).

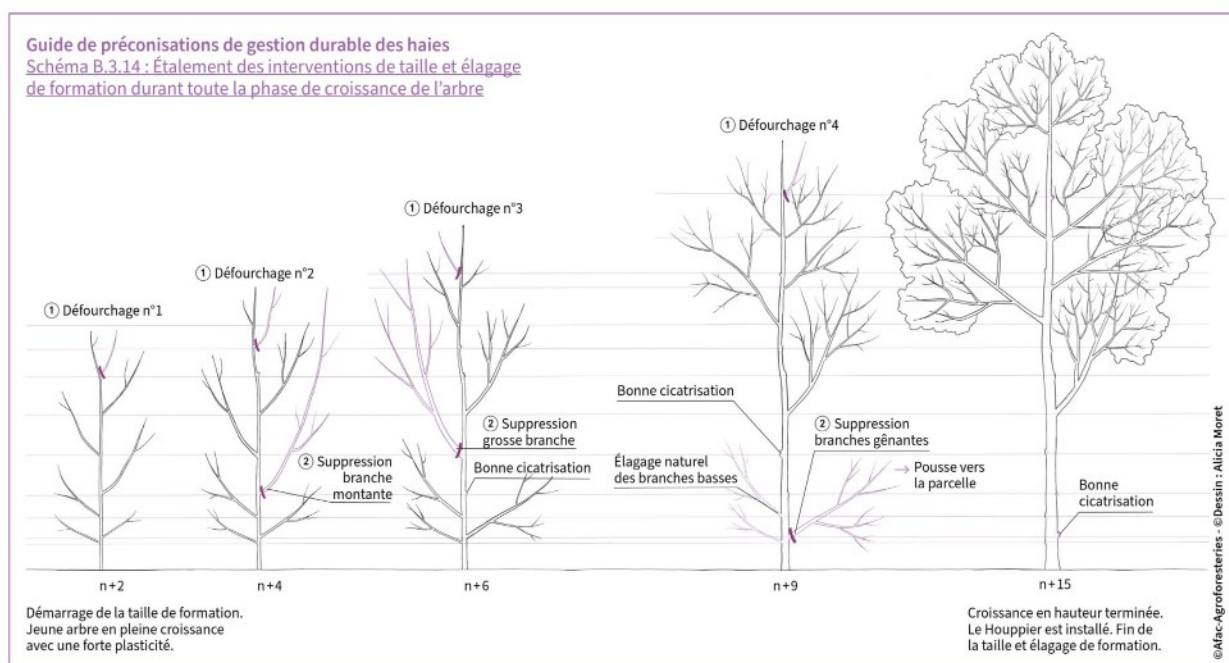


Figure 3 (source Afac Agroforesteries)

<sup>5</sup> <https://reseauhaies.fr/guide-preconisation-gestion-durable-haies/>

- **Faire un entretien d'emprise régulier et un fauchage au sol pour limiter l'élargissement de la haie**

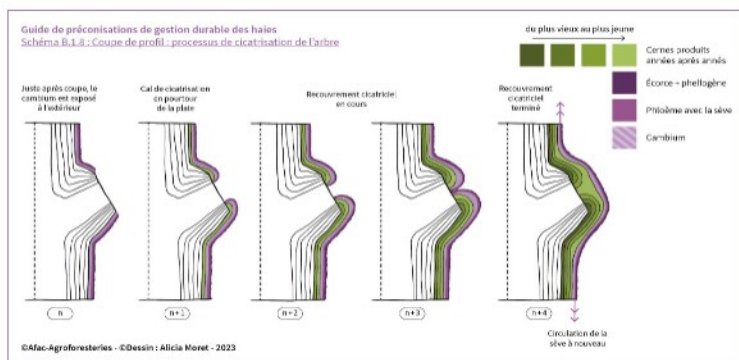
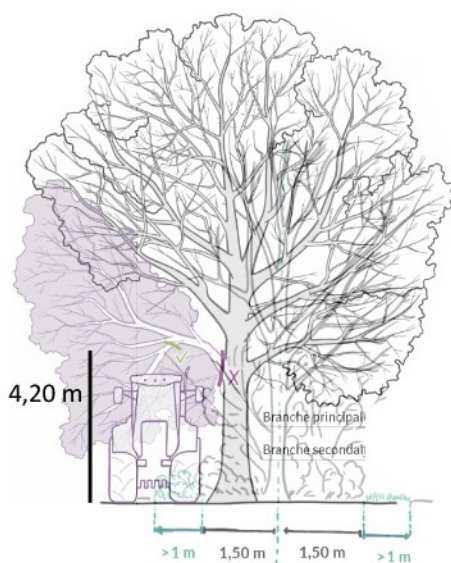
Il est possible de réaliser une taille d'entretien régulièrement pour limiter l'emprise, de façon mécanique ou manuelle.

- Mécaniquement : entretien d'emprise sur les brins de l'année ou inférieur à 2 cm de diamètre, à l'épareuse ou au lamier (à disque ou couteau) ou au sécateur hydraulique.

Outil	Épareuse	Lamiers	Sécateur hydraulique
<b>Avantages</b>	Outil souvent utilisé, efficace, rapide.	Fait des coupes nettes.	Réalise la coupe la plus propre parmi les outils mécaniques. Forme de peigne : prend les petits brins.
<b>Inconvénients</b>	Si utilisé sur des brins > à 2cm, éclatement du bois et recouvrement difficile ou impossible : atteinte à l'état sanitaire des ligneux pouvant entraîner le dépérissement.	Nécessité de reprise sur les brins > 2cm.  Outils très peu présents sur le territoire méditerranéen. Ne coupe pas les brins trop petits.	Vitesse d'avancement très faible : chronophage.  Nécessité de reprise sur les brins > à 2 cm.  Outils très peu présents sur le territoire méditerranéen.

- Manuellement : Sur brins > à 2cm, élagage manuel à l'élagueuse ou tronçonneuse

Idéalement on effectue l'**élagage sur des branches basses** (4m20 de hauteur max) **au bourrelet de recouvrement** (Figures 3, 4, 5). Élaguer manuellement au bon endroit, permet d'éviter des passages réguliers à l'épareuse. En effet avec les outils d'entretien d'emprise linéaire les branches latérales ont tendances à ramifier. Alors qu'en faisant de l'élagage on supprime presque définitivement une branche pour les espèces acrotones en tout cas.



Figures 4 et 5 (source Afac Agroforesteries)

**Conseils si la haie prend déjà trop de place :**

**Abatage** (Figure 6) ou **recépage** (Figure 7) des sujets gênants en préservant et protégeant les jeunes sujets qui vont avoir accès à la lumière et la place de se développer. Le recépage permet d'effectuer ensuite un **balivage** (figure 8) en sélectionnant les brins les moins gênants.

Possibilité de dessouchage à l'extérieur du cœur de vie ligneux, en faisant attention aux racines des autres sujets afin de les préserver autant que faire ce peut.

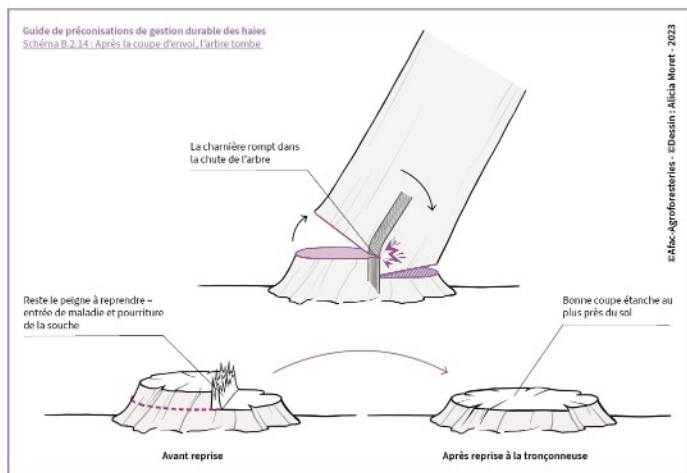


Figure 6 (source Afac Agroforesteries)

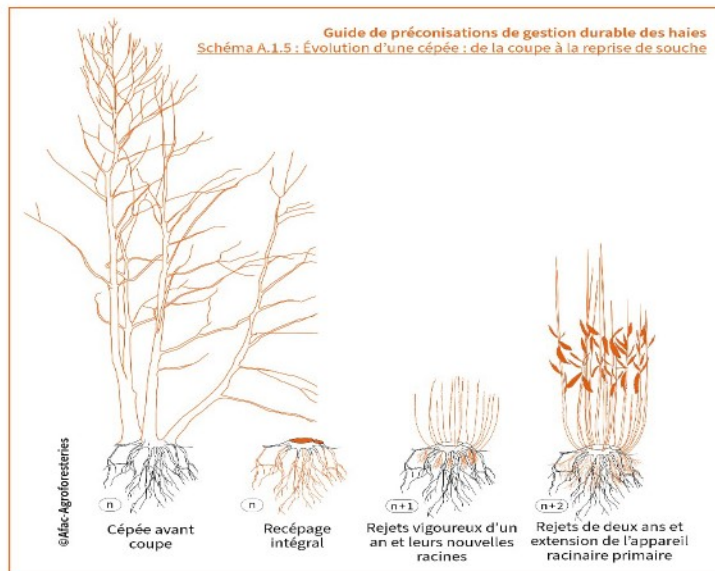


Figure 7 (source Afac Agroforesteries)

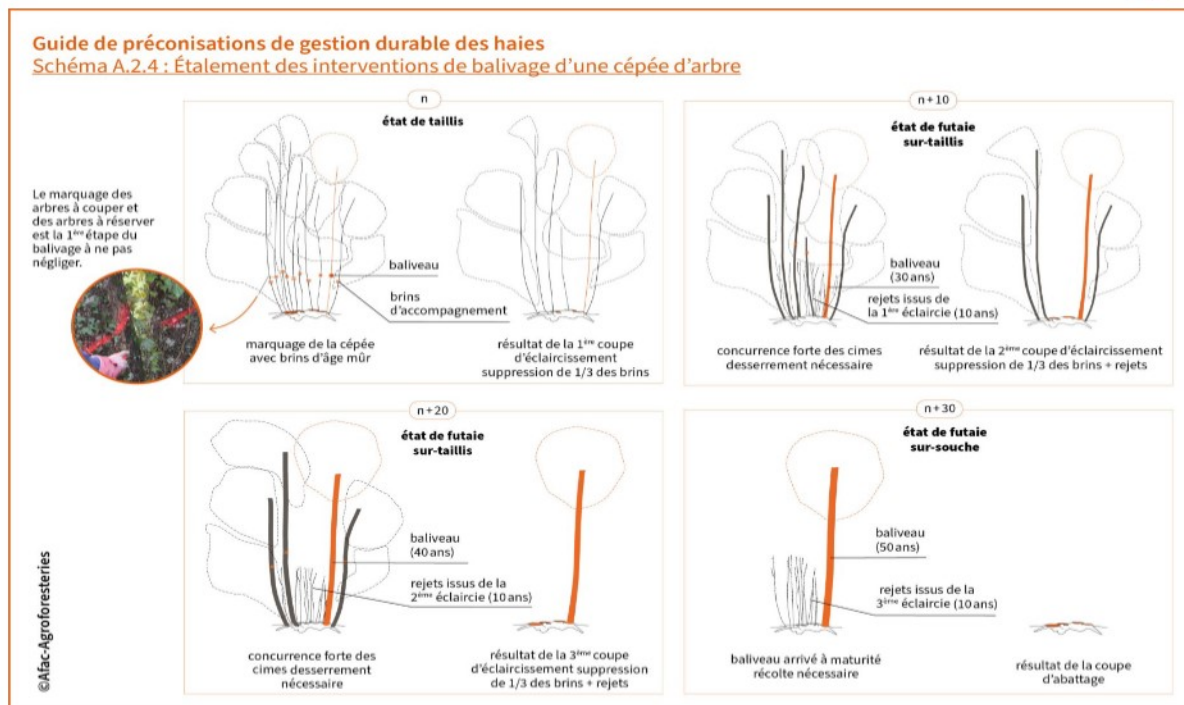


Figure 8 (source Afac Agroforesteries)

## Ma haie est trop ou pas assez perméable au vent, que faire ?

**Constat** : mes cultures sont impactées par :

- l'assèchement et érosion éolienne (trop de vent),
- la baisse de production (casse, limite de pousse, baisse de température),
- le gel (stagnation des masses d'air froid en fond de vallon),
- l'augmentation de la pression cryptogamique (trop d'humidité),
- un effet négatif sur le bien être des animaux et humains (trop de chaleur, de vent...).

→ Ma haie ne remplit pas son rôle face au vent (Figure 9).

La présence d'une haie bien orientée, homogène et haute permet :

- => la diminution de la vitesse du vent,
- => la diminution de l'évapotranspiration et du dessèchement des sols,
- => l'augmentation de la production végétale par photosynthèse,
- => dans certains cas la compensation des pertes à proximité de la haie par augmentation de production à l'intérieur de la parcelle sur 10 à 15 fois la hauteur de la haie,

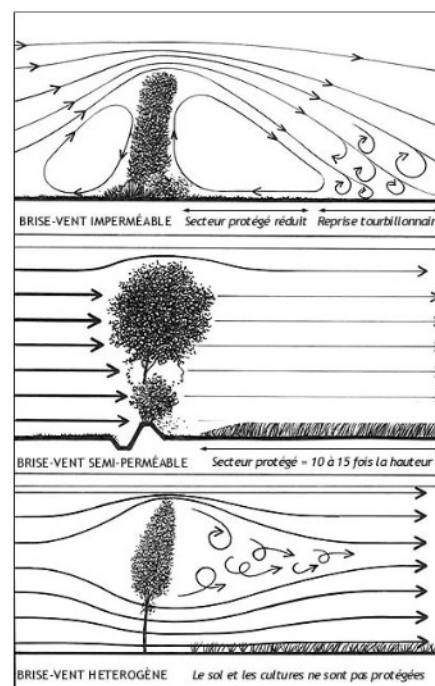


Figure 9 (source D. Soltner, 'L'arbre et la haie', édition des Sciences et Techniques Agricoles)

Brise-vent et effets complémentaires : en diminuant les effets mécaniques du vent, les haies permettent aussi de limiter le risque de verse des céréales. Les haies brise-vent préservent de la dérive des produits de traitement provenant des parcelles voisines (effet particulièrement intéressant en agriculture biologique). La présence de haies permet de limiter l'érosion éolienne. La présence d'une haie permet aux animaux de s'abriter. Cette protection est différente selon les saisons et selon la période de la journée. C'est également une zone de refuge pour la faune auxiliaire des cultures et les pollinisateurs.<sup>6</sup>

### Conseils :

- **Ma haie est trop perméable au vent :**

L'objectif est donc de **densifier la haie**, pour cela il est possible de :

- réaliser un **recépage** de certaines essences ;
- **tailler régulièrement** les plants pour augmenter la ramification ;
- si la haie présente des discontinuités, il est possible de la **regarnir en plantant** dans les trouées et/ou **favoriser la régénération naturelle** (RNA). Pour regarnir une haie existante, il est important de dégager un espace suffisant (environ 4m<sup>20</sup>) et de décompacter le sol en profondeur et de manière localisé, tout en faisant attention de ne pas abîmer les racines des arbres existants.

- **Ma haie n'est pas assez perméable au vent :**

Lorsque une haie est très dense, si des trouées sont créées, elles favorisent des couloirs/goulots d'accélération du vent (effet venturi).

Pour éviter ces couloirs d'accélération du vent, il faut chercher à **diminuer la densité du branchage**.

Il est donc possible de :

- **élaguer** certaines branches de zones trop touffues, de sorte à limiter l'effet brise-vent de la haie ;
- **recéper** des plants de manière régulière sans créer de discontinuité trop large (en fonction des besoins et objectifs).

## Ma haie concurrence trop ma culture (exemple vigne), que faire ?

### Constat :

Ma haie peut entrer en concurrence avec les cultures :

- au niveau racinaire : compétition pour l'eau et les éléments nutritifs.
- au niveau lumineux : réduction de l'ensoleillement.

---

6 <https://www.promhaies.net/association/pourquoiplanter/fonctions-agronomiques,696/>

**Conseils :**

- **Pour éviter la concurrence racinaire**

Cas d'une haie à implanter	Cas d'une haie déjà implantée
<p><b>Distance d'implantation :</b> respecter un minimum de 4 m entre la haie et la culture (ex. vigne). Veiller à conserver un espace suffisant pour (1) le développement futur de la haie et (2) pour pouvoir passer une dent de sous-soleuse au besoin, au ras de la bande herbacée (cf. Figure 1).</p> <p><b>Choix des essences :</b> éviter les espèces à système racinaire très superficiel (pins, peupliers, etc.) et privilégier des essences moins concurrentes et aux mycorhizes bénéfiques (rosacées, endo-mycorhizes avec la vigne par exemple). <sup>7</sup></p> <p><b>Techniques de plantation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- décompacter le sol à la plantation,</li> <li>- arroser abondamment (suivant un itinéraire de plantation précis<sup>8</sup>) pour favoriser un enracinement profond,</li> <li>- éviter d'implanter des ligneux près des cultures si le sol est peu profond.</li> </ul> <p>→ Pour la plantation se rapprocher des structures opératrices de l'arbre et de la haie champêtre (cf. contacts en fin de guide).</p>	<p><b>Travail du sol :</b> réaliser un cernage en profondeur avec une sous-soleuse, par exemple, pour stimuler l'enracinement vertical ; répéter régulièrement pour limiter les racines latérales.</p> <p><b>Élargir la bande enherbée</b> (lorsque c'est possible) : le maintien d'un couvert herbacée large à proximité de la haie va favoriser son enracinement en profondeur. La bande enherbée va participer à assécher les premiers horizons de sol de part et d'autre de la haie et va donc favoriser un enracinement en profondeur des arbres de la haie.</p>

- **Pour éviter la concurrence lumineuse**

<sup>7</sup> <https://www.hydronomie.fr/post/l-inoculation-des-mycorhizes-par-quelques-proc%C3%A9d%C3%A9s-artisanaux>

<sup>8</sup> Arroser abondamment en quantité (env 40L /plant) mais avec des espacements dans le temps suffisant (20 jours) pour générer un stress hydrique qui favorisera la prospection racinaire et l'autonomisation des plants.

A partir d'un certains niveau d'ombrage (entre 30 % et 50 % suivant les cultures) la photosynthèse est altérée et on peut observer des baisses de rendements des cultures<sup>9</sup>.

→ Étapes à suivre :

Évaluer l'importance de l'ombrage causé par la haie. Si l'ombrage est un handicap :

1. éclaircir le branchage par la taille : trognage, élagage...,
2. réduire la hauteur de la haie (trognage,...),
3. recéper ou abattre certains plants (Figure 10).

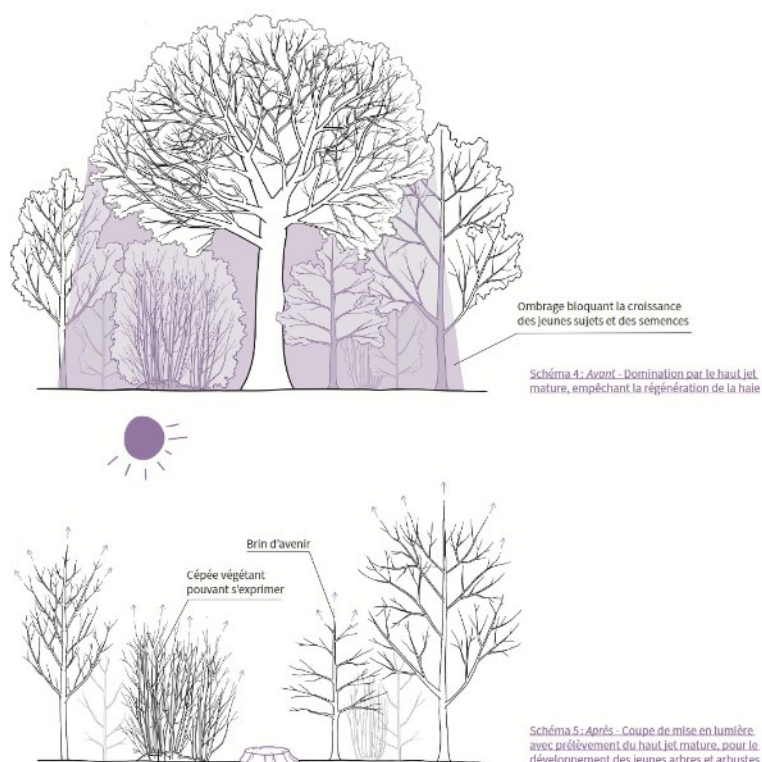


Figure 10 (source Afac Agroforesteries)

## Ma haie est dépérissante ou morte, que faire ?

### Constat :

Ma haie montre des signes de dépérissement de types<sup>10</sup> :

- descente de cime (le feuillage ne va plus jusqu'en haut des branches),
- perte et casse de branches voire de plants.

### Conseils

- **Si la haie est dépérissante (partiellement atteinte) :**

Essayer d'**identifier les causes de dépérissement** : est-ce dû au passage d'une épareuse ? à un stress hydrique ? à un événement climatique particulier ? une maladie ? un cumul de causes ?

Par exemple le passage réitéré d'engins cassant les branches et favorisant l'entrée de maladies, ainsi que l'accumulation de stress hydrique, peuvent générer ce dépérissement.

**L'observation d'une descente de cime ne signifie pas que l'arbre va mourir.** Il se préserve car il a subi un stress. Il peut tout à fait faire remonter son feuillage jusqu'en haut des branches de nouveau.

### Si le dépérissement semble inévitable, que faire ?

- **Tenter de faire du recépage**, ce qui pourrait permettre aux plants les moins vigoureux de repartir

<sup>9</sup> <https://arbratatouille.projet-agroforesterie.net/> et <https://vitam.projet-agroforesterie.net/> et <https://pirat.projet-agroforesterie.net/home.html>

<sup>10</sup> Evaluer la vitalité des arbres – Guide d'utilisation de la méthode ARCHI (Christophe DRENOU) : <https://www.calameo.com/read/0023505193522992eaca3?page=9>

et permettra de limiter l'ombrage et ainsi favoriser l'installation spontanée de jeunes plants.

- **Renouveler la haie**, en complétant **par de la plantation** dans les trouées si nécessaire et/**ou en favorisant la régénération naturelle assistée** (repérer les jeunes sujets qui poussent spontanément, puis sélectionner et favoriser la pousse des végétaux les plus vigoureux). En effet, une haie diversifiée est rarement totalement morte. Souvent elle en donne l'impression mais de jeunes plants y poussent spontanément.

- **Cas particulier de haies complètement morte**

Cela arrive fréquemment pour les haies monospécifiques, composées d'ormes, de peupliers, de cyprès ou thuyas.

Si aucune régénération naturelle n'est présente, il est conseillé de **replanter la haie avec des espèces diversifiées et adaptées aux conditions pédoclimatiques**<sup>11</sup>.

## **Ma haie attire les ravageurs de culture/bioagresseurs, que faire ?**

### **Constat :**

Les haies proches des cultures jouent un **rôle écologique majeur** : elles diversifient le paysage, offrent abri et nourriture à la faune (insectes, oiseaux, chauves-souris, petits mammifères) et facilitent leurs déplacements.

Elles accueillent **à la fois des bioagresseurs** (sangliers, cicadelles, pucerons, drosophiles...) **et des auxiliaires de culture** (carabes, chrysope, chauves-souris, forficules...). Ces deux groupes sont interdépendants : les auxiliaires se nourrissent souvent des bioagresseurs ou de leurs équivalents, ce qui contribue à un équilibre naturel et limite les infestations.

Ainsi, l'enjeu n'est pas d'éliminer les bioagresseurs, mais de **favoriser la régulation biologique en maintenant une diversité d'habitats et d'espèces**<sup>12</sup>.

En pratique, la haie peut parfois faciliter le déplacement de certaines espèces problématiques, mais elle joue aussi un **rôle déterminant dans la prévention des déséquilibres et la stabilisation des agroécosystèmes**. Pour assurer ces fonctionnalités, **il est important d'avoir une approche territoriale et paysagère** (une échelle qui dépasse donc la parcelle ou l'exploitation), **comme c'est le cas des trames verte et bleue**<sup>13</sup>.

### **Conseils :**

- **Principe général** : Maintenir un réseau de haies diversifié et connecté, favorisant les auxiliaires tout en limitant les zones de refuge excessif pour les ravageurs.  
Adapter la gestion selon les espèces concernées et le type de culture.
- **Exemples de gestion adaptée selon quelques bioagresseurs** :

---

11 La marque Végétal local garantit que les semences et plants (ligneux et herbacés) sont sauvages et indigènes, issus de collecte en milieu naturel dans chaque aire biogéographique en France. Cette marque est adaptée aux exigences de la restauration écologique, de l'agroécologie, de l'agroforesterie et du génie écologique. <https://reseauhaies.fr/marque-vegetal-local/> / <https://www.arb-occitanie.fr/ressource/guide-plantons-local-en-occitanie/>

12 Indice de biodiversité potentielle (IBP) : <https://www.calameo.com/read/002350519afc901dc1587?page=2>

13 <https://www.trameverteetbleue.fr/documentation/references-bibliographiques/arbre-champetre-dans-trame-verte-bleue-midi-pyrenees>

<b>Sanglier</b>	La haie facilite parfois ses déplacements, mais la destruction de la haie n'empêche pas sa présence. Si nécessaire demander conseil auprès des techniciens des fédérations de chasseurs départementales.
<b>Tordeuse de la grappe (vigne)</b>	Les haies favorisent les chauves-souris et les chrysopes, prédateurs naturels des tordeuses. Favoriser un linéaire de haies dense, diversifié et connecté pour permettre la chasse et le déplacement des chauves-souris.
<b>Limaces</b>	Les carabes, prédateurs efficaces, dépendent des haies et des bandes enherbées. Conserver ces zones-refuges et éviter les traitements insecticides qui détruisent leurs populations.
<b>Psylle (vergers)</b>	Certaines haies hébergent des psylles spécifiques, mais aussi leurs prédateurs (punaises, chrysopes). Maintenir la diversité végétale à proximité des vergers pour renforcer la régulation naturelle.
<b>Pourridié (vigne)</b>	Certaines essences (chênes, fruitiers) peuvent être hôtes du champignon. En replantation, soigner le travail du sol, limiter les racines mortes et assurer un bon drainage.
<b>Flavescence dorée (vigne)</b>	Certaines plantes des haies (clématite, aulne) pourraient héberger des phytoplasmes proches, mais le rôle réel des haies reste discuté. Appliquer les protocoles de surveillance réglementaires et entretenir les haies sans arrachage systématique.

## **Ma haie est envahie par d'autres végétaux (ronces, lianes...), que faire ?**

### **Constat :**

La bordure de haie (ou écotone) agit comme une lisière de forêt : exposée à la lumière, elle favorise l'installation d'espèces comme la ronce, la clématite, la salsepareille ou le lierre.

Leur présence est naturelle et bénéfique : ces végétaux participent au cycle écologique de la haie, abritent une faune variée, améliorent le sol, participent à gagner les arbres, stabilisent les berges et talus, et protègent les jeunes plants. Ces espèces participent à recruter d'autres espèces et favorisent la régénération naturelle.

Ce n'est que rarement que la concurrence est trop forte pour être négative pour la haie.

## Atouts des principales lianes

### Ronce (*Rubus fruticosus L. agg.*)

Améliore le sol par son cycle rapide, attire les oiseaux semeurs, favorise le développement des ligneux, par ses exsudats racinaires<sup>14</sup> et protège la régénération naturelle des ligneux du gibier. Elle densifie la haie (fonction brise-vent, clôture, brise-vu, limite l'érosion) Elle abrite une riche biodiversité (pie-grièche, insectes auxiliaires). La ronce est une espèce pionnière de pleine lumière : si elle est mise à l'ombre d'autres arbres, sa vigueur est limitée. Passer un coup d'épaveuse dans un roncier en pleine lumière va stimuler... la ronce !



Photo : Jean-Claude Echardour - Tela Botanica (CC-BY-SA 2.0 FR)



### Salsepareille (*Smilax aspera*)

Espèce de succession écologique utile, refuge et ressource pour de nombreux oiseaux et insectes (qui peuvent ensemençer la haie). Elle amène et maintient l'humidité du sol et forme une barrière naturelle contre le gibier.

Photo : Liliane Roubaudi - Tela Botanica (CC-BY-SA 2.0 FR)

### Clématite (*Clematis vitalba*)

Liane mellifère appréciée des pollinisateurs. Elle occupe les zones lumineuses et contribue à la couverture végétale du linéaire.

Photo : Jean-Claude Echardour - Tela Botanica (CC-BY-SA 2.0 FR)



### Lierre (*Hedera helix*)

Espèce indigène essentielle : nectar d'automne pour les insectes, refuge hivernal pour la faune, stabilisation des sols, amène et maintient l'humidité du sol, et abri pour les oiseaux. Contrairement aux idées reçues, il ne parasite pas les arbres<sup>15</sup>.

Photo : Pierre Bonnet- Tela Botanica (CC-BY-SA 2.0 FR)

14 La ronce (*Rubus fruticosus L. agg.*) en forêt - Léon Wehrlen

15 <https://actu.univ-rennes.fr/actualites/le-lierre-tueur-darbre-entre-prejuges-ignorance-et-realite#p-9591>

### Conseils :

Conserver ces espèces là où elles remplissent un rôle utile.

Intervenir localement uniquement lorsqu'elles nuisent à la croissance des sujets d'avenir ou débordent sur les cultures.

Éviter les coupes totales qui stimulent leur repousse et appauvrissent le milieu.

- **Ronce** : maintenir des zones enherbées ou broussailleuses pour la régénération naturelle, limiter son expansion latérale par un entretien sélectif (épareuse ou débroussailleuse) afin qu'elle ne vienne pas concurrencer les cultures.
- **Clématite / Salsepareille** : tailler ou couper à la base les lianes trop envahissantes, dégager les jeunes arbres, laisser les coupes sur place pour éviter une mise en lumière excessive.
- **Lierre** : ne pas le supprimer sauf sur des murs. Il soutient la biodiversité et ne parasite pas un arbre.

### Autres espèces non liane :

Espèces Exotiques Envahissante comme l'Ailante (*Ailanthus altissima*) et l Robinier faux acacia (*Robinia pseudoacacia*) : **cernage racinaire** et **annelage**, arrachage au tire fort, pour les méthodes les plus douces, cependant la méthode la plus radicale reste l'arrachage total du système racinaire à l'aide d'une pelle mécanique.

Canne de Provence (*Arundo donax*) : comme précédemment la méthode la plus efficace reste l'arrachage total du système racinaire à l'aide d'une pelle mécanique.

Cependant une méthode moins radicale, mais plus longue à porter ces fruits peut-être envisagée. Il s'agit d'identifier des sujets spontanés d'essences arbustives et arborés au sein du peuplement de canne de Provence, d'effectuer un dégagement par des fauches régulières autour de ces sujets afin de leur donner la possibilité d'un accès à la lumière ainsi qu'un binage afin de limiter la concurrence racinaire et leur donner la possibilité de se développer. Le but est de mettre la canne de Provence « à l'ombre » pour limiter son développement.

## J'ai envie de valoriser ma haie, que faire ?

### Constat :

Dans certains cas, au lieu que la haie soit associée à une charge d'entretien elle **peut être associée à des produits de vente**. Les trois exemples ci-dessous présentent les trois cas d'une valorisation potentielle en contexte méditerranéen pour de la bûche (cas d'une haie de chêne vert), de la plaquette (cas d'une ripisylve) et du bois d'œuvre (cas d'un alignement de cyprès).

### Conseils :

- **Cas de l'exploitation d'une haie de chêne vert pour le bois bûche**

Le chêne vert est l'**essence majoritaire retrouvée dans les haies méditerranéennes**. Au lieu de gérer son emprise à l'épaveuse ou au lamier il est possible de le **valoriser en bois bûche notamment en passant par des étapes de recépage**.

En hiver, recéper tous les brins d'une cépée de chêne vert à la tronçonneuse, au plus prêt du sol. Dégager la souche afin de la mettre en lumière et protéger si nécessaire les jeunes rejets de la dent du bétail. Ce recépage sur chêne vert est conseillé sur des sections entières en anticipant des rotations, et à pondérer avec les autres services écosystémiques de la haie. Cela permet, suite au billonnage et au séchage des troncs et branches, de produire des bûches avec un bon pouvoir calorifique pour de l'auto-consommation ou de la vente.



*Photo : Exemple d'une haie constituée de cèpées de chêne vert (crédit Agroof)*

- **Cas de l'exploitation d'une ripisylve pour le bois plaquette, paillage ou litière**

Les haies de ripisylves peuvent avoir une forte croissance annuelles. Si le linéaire est suffisant et la croissance rapide, il peut être intéressant de réaliser des **coupes sélectives** pour de la valorisation en bois plaquette.

**Les ripisylves sont des milieux fragiles, les prélèvements de bois doivent être ponctuels et sélectifs** : privilégier l'abattage des arbres sources d'embâcles, et les espèces exotiques envahissantes. La coupe rase est à proscrire sur des sections de plusieurs dizaines de mètre de long et le passage des machines doit être limité aux sols suffisamment portant. Ces prélèvements sont à réaliser à l'hiver et à la tronçonneuse. Des prestataires (CUMA, ETF, ETA..) proposent des services de broyage à la déchiqueteuse. Le coût de ce service dépend du volume de bois et surtout du soin apporté à la mise en tas des bois à déchiqueter. Suite au séchage en tas, **les plaquettes peuvent être valorisées en bois énergie, en paillage ou même pour faire de la litière**.

- **Cas d'une exploitation d'un alignement de cyprès pour le bois d'œuvre**

**Le bois de cyprès de Provence est intéressant pour la valorisation en bois d'œuvre.** En effet, il est imputrescible et certains cultivars ont une bonne conformation.

Au lieu d'arracher des linéaires entiers de haies de cyprès qui termineront en plaquette énergie ou en déchetterie, préférer la **réalisation d'éclaircies sélectives** pour une valorisation en bois d'œuvre. Des scieries mobiles ou fixes peuvent réaliser des prestations à façon ou éventuellement pour de la vente auprès de professionnels qui recherchent cette essence. Pour plus d'infos voir le projet SOCLOSE<sup>16</sup>. Le cyprès ne rejetant pas de souche, **il est conseillé de replanter une haie diversifiée à leur place.**

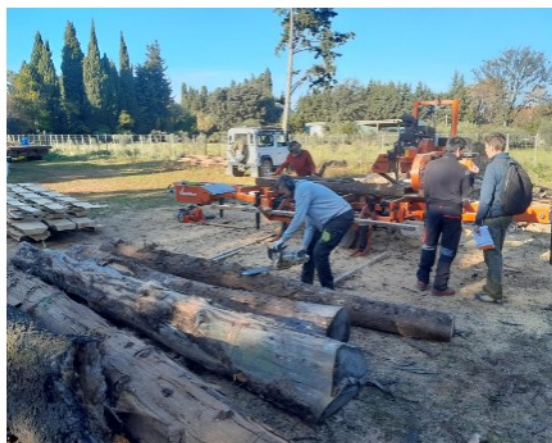


Photo : Exemple d'un chantier de sciage de cyprès (crédit Agroof)

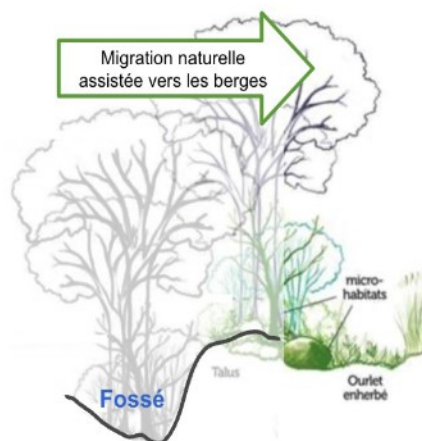
## Ma haie gêne pour l'écoulement des eaux, que faire ?

### Constat :

Votre haie est située dans un cours d'eau, un fossé ou un canal d'irrigation. Elle peut freiner l'écoulement naturel, favoriser les inondations et compliquer les travaux d'entretien de ces milieux/infrastructures.

### Conseils :

- Cours d'eau :** le propriétaire riverain doit entretenir jusqu'au milieu du lit afin de maintenir un écoulement naturel. L'entretien a pour objectif « de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives » (Code de l'environnement article L.215-14). Il doit donc rester sélectif : éviter les coupes à blanc ou les dessouchages, élaguer ou recéper les arbres gênants, retirer uniquement les embâcles et débris bloquant l'eau.
- Fossés et canaux d'irrigation :** pour prévenir les inondations et nuisances en aval, le propriétaire doit assurer l'entretien dans le respect du dimensionnement initial. Éviter le curage systématique afin de préserver le couvert végétal. Retirer seulement les débris et végétaux qui gênent réellement l'écoulement. Conserver les haies ou



16 <https://soclose.projet-agroforesterie.net/>

arbres spontanés sur les berges et, si besoin, organiser leur migration naturelle ou assistée depuis le centre du fossé /canal vers le haut des berges pour maintenir leurs fonctions écologiques : stabilité des berges, zone tampon, refuge biodiversité...(figure 11).<sup>17</sup>

Figure 11 (source Afac Agroforesteries)

- **Accès et organisation** : prévoir des accès suffisants sur au moins un côté de la berge pour permettre l'entretien. Les haies peuvent être aménagées en créneaux ou sections espacées : cela facilite le passage des engins et le curage localisé, tout en préservant la végétation et ses rôles écologiques.

Attention ces actions sont encadrées pour favoriser le respect des ripisylves (fonctionnalités, espèces). Plusieurs guides existent<sup>18</sup>, nous vous conseillons de vous rapprocher des services de la DDT(M) et/ou l'OFB sur votre Département pour les aspects réglementaires, et du syndicat de rivière/bassin versant de votre territoire pour les aspects techniques.

**Ralentir l'eau sur les bassins versants** – Après des siècles de drainage et d'aménagements pour faciliter l'écoulement des eaux sur les bassins versants, c'est aujourd'hui le ralentissement et l'infiltration de l'eau qui sont mis en avant via le retour des arbres et de la haie, des pratiques agroécologiques (couverts, bandes enherbées), l'hydrologie régénérative ou encore laisser un espace de mobilité au cours d'eau, des zones d'expansion de crues, restaurer les zones humides... L'objectif : favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols, recharger les nappes et diminuer des risques d'inondations.<sup>19</sup>

Dans certains cas donc et à l'échelle d'un bassin versant, le ralentissement de la vitesse d'écoulement des eaux en maintenant des embâcles et des arbres dans les cours d'eau par exemple, ou remettre des arbres et des haies dans les parcelles, peut favoriser son infiltration, recharger les nappes et diminuer des risques d'inondations.<sup>20</sup>

17 [https://www.meuse.gouv.fr/contenu/telechargement/28613/208710/file/notice\\_entretien\\_fosse\\_2024.pdf](https://www.meuse.gouv.fr/contenu/telechargement/28613/208710/file/notice_entretien_fosse_2024.pdf)

18 <https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/contenu/telechargement/10749/74353/file/2018-plaquette-cours-eau.pdf>, <https://www.herault.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-chasse-risques-naturels-et-technologiques/Eau/La-reglementation-sur-l-eau/Travaux-en-riviere/L-entretien-regulier-des-cours-d-eau>, <https://www.aude.gouv.fr/contenu/telechargement/27102/187102/file/Plaquette-entretenirbergecourseau-DDTM-SMMAR-2023.pdf>, [https://www.aude.gouv.fr/contenu/telechargement/27103/187107/file/AFFICHE\\_ENTRETIEN-EAU-A3\\_2023-WEB.pdf](https://www.aude.gouv.fr/contenu/telechargement/27103/187107/file/AFFICHE_ENTRETIEN-EAU-A3_2023-WEB.pdf), <https://www.les-gardons.fr/comprendre-et-agir/entretenir-les-cours-deau>, [https://www.gers.gouv.fr/contenu/telechargement/44420/325136/file/Livret\\_Arbre.et.Riviere\\_CD32.pdf](https://www.gers.gouv.fr/contenu/telechargement/44420/325136/file/Livret_Arbre.et.Riviere_CD32.pdf)

19 <https://www.smmar.fr/imiter-pour-innover/> + <https://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/planification-de-bassinplan-de-bassin-d-adaptation-au-changement-climatique-PBACC#le-plan-de-bassin-dadaptation-au-changement-climatique-pbacc-rhone-mediterranee-2024-2030>

20 <https://www.smmar.fr/imiter-pour-innover/>

## J'ai peur que ma haie favorise la propagation des incendies, que faire ?

### Constat :

Une haie mal entretenue peut servir de « mèche » et faciliter la propagation du feu, surtout si elle est en continuité avec un boisement ou composée d'essences très inflammables.

**RAPPEL** - Si votre haie est située en zone soumise aux OLD (Obligations Légales de Débroussaillage), vérifiez les règles locales d'intervention et respectez les périodes autorisées d'intervention de votre département pour éviter toute sanction.<sup>21</sup>

### Conseils :

- Débroussailler sans raser : réduire la densité de la végétation** pour limiter le risque d'incendie, en veillant à conserver un ourlet strictement herbeux (au moins 1 m de large) et non semi-ligneux, afin de limiter la présence de matières ligneuses inflammables (Figure 12). **Faucher régulièrement la bande enherbée sèche** en bordure de haie. **Entretenir la haie par recépage et éclaircissage** pour favoriser la croissance de jeunes pousses moins inflammables (Figure 13). Le recépage doit être réalisé en période favorable, c'est-à-dire hors période de sécheresse et hors saison à risque incendie, afin de garantir une régénération rapide et saine.

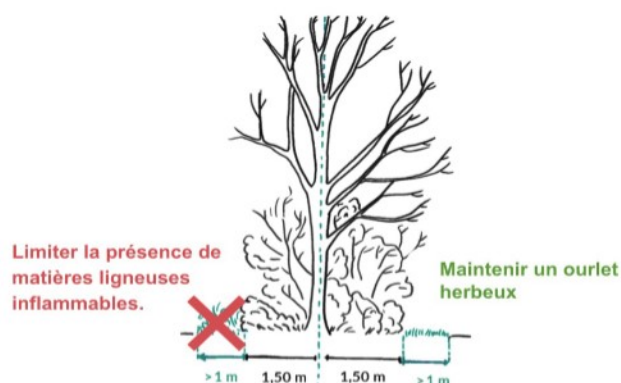


Figure 12 (source Afac Agroforesteries)

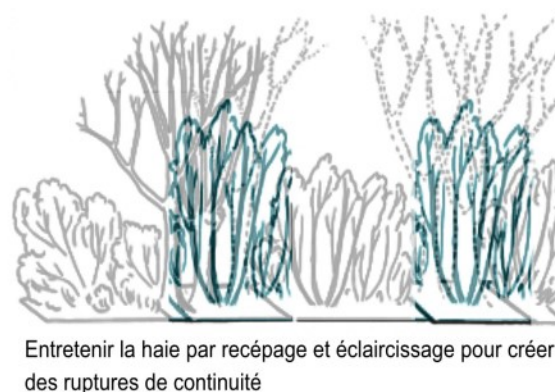


Figure 13 (source Afac Agroforesteries)

- Créer des ruptures de continuité** : éviter que la haie soit en contact direct avec les boisements voisins. Pratiquer des interruptions ponctuelles (« sauts de haie ») de 10 à 15 m entre les houppiers.
- Choisir les bonnes essences** : le choix des essences semble important pour limiter la propagation des incendies. Ces 15 dernières années, l'ONF, l'IRTEA et l'INRAE ont produit des guides pour éviter des planter des espèces trop inflammables<sup>22</sup>.

<sup>21</sup> Exemple : <https://www.herault.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-et-foret/Foret/Prevention-des-forets-contre-les-incendies/Reglementation-debroussaillage>

## Glossaire

**Abattage** : Type de taille consistant à rabattre jusqu'au sol un arbre de haut jet.

**Acrotone** : Une plante acrotone est une plante qui développe plus vigoureusement les pousses situées à l'extrémité de ses rameaux que celles situées à leur base. L'acrotonie concerne la très grande majorité des arbres comme le chêne ou le hêtre, mais aussi des plantes plus petites (sous-arbrisseaux à arbrisseaux) comme la lavande, la bruyère commune ou le troène. Chaque année, de nouvelles pousses apparaissent en extrémité des rameaux de l'année précédente. Si la plante est basitone, des pousses vigoureuses naissent proches de la base, directement depuis la souche ou autour de la souche. Les plantes mésotones réagissent de la même façon, mais leurs pousses naissent au milieu des rameaux plus anciens.

**Annelage** : Pratique forestière ayant pour objectif d'affaiblir ou de faire sécher un arbre sur pied en supprimant tout ou partie du cambium.

**Balivage** : Type de taille consistant à obtenir un arbre de haut jet à partir d'une cépée par la suppression successive des brins qui la composent.

**Bioagresseurs** : Organismes vivants qui attaquent les plantes cultivées et sont susceptibles de causer des pertes économiques. Cette notion s'oppose à celle d'auxiliaire des cultures, organismes vivants qui contribuent notamment à limiter l'action des bioagresseurs.

**Biodiversité auxiliaire** : Ensemble des espèces qui fournissent des services écosystémiques dans un agroécosystème, i.e. la biodiversité utile aux agriculteurs, particulièrement les ennemis naturels des ravageurs.

**Bourgeons proventifs / adventifs** : Ils permettent la régénération de l'arbre en cas de coupe sévère. Le bourgeon proventif désigne un bourgeon latent non apparent tandis qu'un bourgeon adventif se développe après un stress (coupe ou blessure d'un des organes de l'arbre sur les tissus de cicatrisation).

**Bourrelet de recouvrement (ou cicatriciel)** : Suite à une coupe nette en base de branche, l'arbre va développer lentement un bourrelet de recouvrement (cicatrisation). Ce bourrelet est formé par le cambium (qui permet aussi la greffe des arbres) ; il progresse de l'extérieur vers le centre de la coupe, jusqu'à reconstituer une nouvelle écorce.

**Canal d'irrigation** : ouvrage artificiel destiné à acheminer l'eau depuis une source ou un cours d'eau vers des parcelles agricoles, pour l'irrigation.

---

22 Guide ONF-DTMed-DFCI, 2012 : [https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/contenu/telechargement/43298/337311/file/DFCI\\_guide\\_sensibilite\\_haies\\_incendies-1.pdf](https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/contenu/telechargement/43298/337311/file/DFCI_guide_sensibilite_haies_incendies-1.pdf) ; Guide IRTEA-Région PACA, 2016 : <https://cardere.fr/doc/RD07-feu-interfaces.pdf> ; Guide INRAE, 2020 : <https://www.inrae.fr/sites/default/files/pdf/Guide%20technique%20-%20Le%20jardin%20exemplaire.pdf>

**Cépée** : Ensemble des tiges partant de la souche d'un arbre, qui a été coupé à sa base. ##

**Cernage racinaire** : Pratique mécanique consistant à couper les racines des arbres et limiter leur développement dans une zone choisie (souvent réalisé avec une dent de sous-soleuse).

**Compartmentation** : Réaction de la plante par un phénomène de mise en défense d'une partie du système vasculaire en vue de se protéger des agressions extérieures. Cela entraîne la création de barrières pour bloquer la progression d'agresseurs tels des champignons.

**Coupe nette** : Type de plaie de taille permettant une bonne étanchéité en vue de faciliter la compartimentation et le recouvrement.

**Cours d'eau** : Écoulement naturel dans un lit permanent ou temporaire, alimenté par une source et ayant un débit suffisant la majeure partie de l'année.

**Descente de cime** : Dépérissement apparent du haut d'un arbre. Le feuillage ne va plus jusqu'en haut des branches. L'arbre, lorsqu'il ne subira plus le stress qui a occasionné la descente de cime, peut faire remonter les feuilles dans cette partie qu'on pensait morte.

**Dragons** : Propagation d'une pousse d'un végétal à partir d'une racine (reproduction végétative). Ceci permet à la plante de se multiplier sans passer par le stade de la graine.

**Éclatement du bois** : Type de plaie de taille ne permettant pas une bonne étanchéité souvent liée à la mauvaise utilisation d'un outil ou utilisation d'une épareuse.

**Écotone** : Interface entre deux écosystèmes, comme les haies, souvent intéressante pour la biodiversité.

**Élagage** : Type de taille permettant de supprimer progressivement les branches basses d'un arbre afin de limiter son emprise et de remonter sa couronne (branches et feuillage).

**Emprise au sol « cœur de vie ligneux »** : Zone dans laquelle il est conseillé de laisser se développer une régénération spontanée.

**Entretien d'emprise** : Taille régulière visant à limiter l'emprise au sol d'un ou plusieurs sujets végétaux. Dans certains contextes cette expression est utilisée pour définir cette action quand elle est réalisée de façon mécanique seulement (utilisation de l'épareuse, du lamier ou du sécateur hydraulique).

**Épareuse (outil)** : Voir guide Agroof sur outil page 17

[https://arbrisseau.projet-agroforesterie.net/docs/brochure\\_gestion\\_haies\\_mediterranennes\\_arbrisseau\\_web.pdf](https://arbrisseau.projet-agroforesterie.net/docs/brochure_gestion_haies_mediterranennes_arbrisseau_web.pdf)

**Espèces pionnières** : Les espèces pionnières sont des espèces ligneuses ou semi-ligneuses à développement rapide et faiblement ramifiées qui se développent après la strate herbacée (ronce,

rosier des chiens, prunellier...) . Elles se multiplient souvent par voie asexuée (stolon, drageon...) et participent au recrutement des espèces secondaires.

**Fossé** : excavation artificielle créée pour collecter ou évacuer l'eau.

**Lamier (outil)** : voir guide Agroof sur outil page 17

[https://arbrisseau.projet-agroforesterie.net/docs/brochure\\_gestion\\_haies\\_mediterranennes\\_arbrisseau\\_web.pdf](https://arbrisseau.projet-agroforesterie.net/docs/brochure_gestion_haies_mediterranennes_arbrisseau_web.pdf)

**Mellifères** : Espèces végétales d'intérêt pour la faune pollinisatrice grâce à une production de pollen, nectar ou miellat.

**Ourlet herbeux ou semi-ligneux** : Strate basse située entre le sol et en dessous des étages supérieurs (arbustif ou arboré) . Elle peut être composée d'herbacées (ourlet herbeux), d'arbustes bas (ourlet semi-ligneux) ou d'un mélange des deux. Cette strate contribue à la biodiversité, protège le sol, limite l'érosion.

**Ramification** : Division d'un rameau en plusieurs. En multipliant le nombre de rameaux, la plante se densifie. Ce processus permet aux plantes de grandir et d'optimiser leurs surfaces d'échanges avec l'extérieur ; participe également à l'architecture et au port de la plante.

**Recépage** : Type de taille consistant à rabattre jusqu'au sol l'ensemble des brins d'une cépée.

**Recouvrement** : Capacité d'un système plante à recouvrir une plaie par des cellules vivantes afin de reconstruire son système de vascularisation.

**Régénération Naturelle Assistée (RNA)** : Ensemble de techniques visant à installer des végétaux autrement que par de la plantation en favorisant leur pousse spontanée, ce qui est économe en ressource en eau et moins impactant sur le milieu que des travaux de préparation et de plantation (ex : jet de graines de ligneux adaptées, installation d'andains de branches et autre perchoirs favorisant le passage des oiseaux et autres animaux, ...).

**Repos végétatif** : Période de pause de la photosynthèse chez les végétaux, hivernale avec la chute des feuilles pour les espèces caduques et estivale en contexte méditerranéen stricte.

**Reprise sur les brins** : Type de taille visant à raccourcir un brin jusqu'au bourrelet cicatriciel.

**Ripisylve** : Ensemble de la végétation des berges d'un cours d'eau. C'est la zone de transition entre milieu aquatique et terrestre.

**Sécateur hydraulique (outil)** : voir guide Agroof sur outil page 17 [https://arbrisseau.projet-agroforesterie.net/docs/brochure\\_gestion\\_haies\\_mediterranennes\\_arbrisseau\\_web.pdf](https://arbrisseau.projet-agroforesterie.net/docs/brochure_gestion_haies_mediterranennes_arbrisseau_web.pdf)

**Succession écologique** : Processus naturel d'évolution de la végétation d'un stade herbacée vers un stade ligneux constitué d'espèces secondaires, en zone méditerranéenne bien souvent de type garrigue.

**Sujet d'avenir** : Jeune arbre adapté, de bonne conformation et présentant un intérêt et un potentiel dans la haie.

**Taille** : techniques de réduction d'un système plante par l'ablation d'une ou plusieurs parties aériennes ou souterraines.

**Taille de formation** : Type de taille à réaliser régulièrement sur un jeune arbre de haut jet afin de lui donner la forme souhaitée.

**Taille de ramification** : Taille permettant d'augmenter la densité du branchage du plant (cf. <https://www.arbreshaiespaysagesdaveyron.fr/wp-content/uploads/2025/02/taille-de-ramification.pdf>)

**Têtard / trogne** : La trogne est le résultat d'une technique d'exploitation de l'arbre auquel on a coupé le tronc ou les branches maîtresses à un niveau plus ou moins élevé, pour maximiser le développement et le nombre de rejets que l'on récolte périodiquement. (cf. <https://trognes.fr/definition/>)

**Trognage** : Type de taille consistant à rabattre l'intégralité du houppier d'un arbre conduit en trogne/têtard en conservant le fût.

## Contacts des structures accompagnantes

Un doute ? Une question ? N'hésitez pas à contacter nos structures opératrices de la haie en département :



**Arbres et Paysages 11**  
<https://www.ap11.fr/>  
accompagnement[@]ap11.fr



**Agroof (30)**  
<https://agroof.net/>  
conseil[@]agroof.net



**Paysarbre (34)**  
<https://www.paysarbre.org/>  
gael.cathala[@]paysarbre.org et/ou contact[@]paysarbre.org



**Arbres et Paysages 66**  
<https://ap66.org/>  
contact[@]ap66.org

L'association Réseau Haies Occitanie est une association régionale dont l'objet social est de promouvoir, accompagner et mettre en œuvre des politiques globales de développement de l'arbre et de la haie. Elle anime, coordonne et représente les membres de son réseau. Elle regroupe les opérateurs historiques des 13 départements d'Occitanie, qui mènent les missions d'animation technique, d'aménagement et de sensibilisation de terrain.



Réalisé avec  
le soutien de

